

A qui s'adresse le permis B à embrayage automatique ?

Le permis B à embrayage automatique s'adresse :

- A tout le monde et en particulier à ceux qui ont envie de se faciliter la tâche et conduire plus simplement un véhicule.
- Aux personnes pouvant avoir des difficultés à manier une boîte de vitesses lors de leur apprentissage
- Aux personnes atteintes de certains handicaps physiques

Le permis B à embrayage automatique permet de :

- Faciliter le parcours de formation jusqu'à l'examen et simplifier la conduite : vous ne passez plus les vitesses, plus de soucis d'embrayage, de calage, les démarrages en côte se font tout seuls !
- Se concentrer davantage sur l'environnement, la circulation, les autres conducteurs...
- Réduire l'état de fatigue au volant
- Avoir par conséquent une conduite plus sécurisée et apaisée.



B(78) VERS B : FORMATION 7HRS

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

Quand puis-je suivre la formation ?

Pour pouvoir suivre cette formation, vous devez attendre 6 mois après l'obtention de votre permis de catégorie B boîte automatique.

CARACTÉRISTIQUES

FORMATION DISPENSÉE

Véhicule utilisé	Catégorie B, à changement de vitesses manuel. Appartenant à l'établissement.
Enseignement	La formation est pratique et individuelle. Des apports théoriques sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule. La formation est dispensée par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite. Une partie de la séquence 1 (trafic nul ou faible), limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

LA FORMATION DE 7 HEURES

LE PROGRAMME DE FORMATION			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	2h	Trafic nul ou faible	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en oeuvre- Etre en capacité de réaliser un démarrage en cate en toute sécurité
Séquence 2	5h	Conditions de circulation variées, simples et complexes	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en oeuvre- Etre en capacité de réaliser un démarrage en cate en toute sécurité

À la fin de la formation, une attestation est remise par votre auto-école. Elle ne permet de conduire un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel qu'à compter du jour où vous êtes en possession du titre de conduite définitif.